



Projet associatif du passe-jardins



2015 - 2020

NOTRE ENVIRONNEMENT

Qu'est-ce qui nous entoure et qui a une influence sur notre association ?

Nos adhérents (ceux qui existent et le potentiel), les tendances d'évolution de la société, le tissu associatif, la situation géographique, le contexte socioéconomique, la législation, les partenaires existants et potentiels, ...

Dans l'ancien projet nous avons pris en compte les crises écologique, énergétique et sociale par la mise en place de pratiques éco responsables. Ce qui est nouveau c'est l'urgence de la situation climatique, l'aggravation de la question sociale (paupérisme et inégalités sociales, désespoir, replis individualistes). C'est dans ce cadre par ailleurs fragilisé par la réorganisation territoriale et la baisse des ressources publiques que l'on voit se développer des initiatives alternatives encore trop isolées pour être levier d'une véritable transition civilisationnelle.

Remettre l'humanité à sa juste place et partager dans l'écosystème planétaire devient le projet commun.

Le nouveau projet associatif a l'ambition de dire comment il compte prendre sa part dans cette transition civilisationnelle. Parmi les **pionniers** des mouvements **collaboratifs** qui semblent pertinent pour opérer un véritable changement, nous nous engageons à répondre à 3 enjeux :

- **La viabilité du projet** : avoir les moyens de sa pérennité en diversifiant ses financements et en s'appuyant sur la vie associative. Mettre en partage le militantisme des salariés et les compétences des adhérents.
- **La capacité à relever les défis** qui sera la marque de sa vitalité : leur prise de conscience provoquant un déclic à la base de tout engagement.
- **La visibilité politique** : acquérir la reconnaissance de la valeur symbolique d'un jardin partagé comme micro- projet de société.

Le défi des prochaines années est de devenir un interlocuteur avisé dans l'espace public et faire que tout « jardinier » soit un citoyen actif et qu'un «jardin partagé » soit investi comme un bien commun.

Notre enjeu associatif est de devancer les conséquences aux changements planétaires en expérimentant de nouvelles techniques culturelles et des pratiques sociales innovantes.

NOTRE VISION

Quel est notre idéal ?

Par définition, utopique et inatteignable mais important pour nous animer et nous motiver de façon durable...

Nous rêvons à une société juste et fraternelle en harmonie avec la nature , à un jardin planétaire avec un réseau de territoires résilients et créatifs.

NOTRE IDENTITE

Qui nous sommes nous ?

Notre histoire, notre nom, notre logo

Ambassadeurs des jardins partagés, nous sommes un créateur de liens entre les humains et la terre. En connexion avec d'autres acteurs, nous facilitons la transformation de la société vers une écologie humaniste.

Nous sommes « Cœur de réseau » des jardins partagés en Rhône-Alpes, un organe qui impulse des dynamiques, irrigue et est à l'écoute des initiatives. Nous sommes pionnier en expérience de jardinage éco-responsable et nourricier

NOTRE AMBITION ou MISSION (elle doit être réaliste et stable dans le temps)

Fondamentalement, à quoi sert notre association ?

Notre ambition est d'être garant du jardin partagé comme un bien commun, un concept libre de droit non privatisable. A ce titre, notre mission est de :

- représenter les jardins partagés auprès des élus, des institutions, des citoyens, et de nos partenaires, ...
- rendre pérenne le maillage des jardins partagés sur le territoire Rhône-Alpes,
- expérimenter de nouveaux espaces, de nouvelles coopérations et de nouvelles méthodes culturelles au jardin.

Nous transmettons des savoirs et permettons une prise de conscience de la graine à l'assiette. Nous accompagnons les réseaux et les jardins dans une économie de partage. Nous sommes catalyseur d'initiatives à la création des jardins partagés et nous en formons les acteurs. Nous effectuons une veille des nouvelles pratiques et nous sommes Centre -ressources.

NOS VALEURS

Qu'est-ce qui est important pour nous : Entre nous ?
Nos adhérents ou usagers ? Notre environnement
(partenaires, financeurs...) ?

Valeurs centrales

- Aider à nouer des liens généreux et respectueux avec la Terre et le monde du vivant.
- Promouvoir la solidarité, la fraternité et la justice sociale.
- Partager des nouvelles formes de liberté et d'autonomie.
- Partager une éducation populaire, solidaire et émancipatrice.

Valeurs structurantes

- Donner un point d'appui à tout être humain pour le maintien de sa dignité et son sentiment d'utilité sociale par la possibilité de participer à un travail productif monétaire ou non.

Valeurs instrumentales

- Agir de façon éco-responsable.
- Renforcer les liens sociaux en travaillant avec la diversité humaine.
- Développer le plaisir et la créativité.

NOS ACTIONS (dont la gestion et la communication)

Concrètement que fait-on ?

Domaine 1 : Soutien et Accompagnement

Notre intention : Pour répondre aux besoins de savoir-faire des acteurs, proposer une expertise de terrain avec une intention de développement de territoires

PERENNISER LES JARDINS DANS LE CADRE D'UNE
EDUCATION POPULAIRE SOLIDAIRE ET EMANCIPATRICE

A Accompagner la pérennisation : Aider à trouver des ressources : actions de soutien moral/ matériel, logistique, méthodologique et financier. Nouveaux outils à mettre en place pour la mobilisation des publics les plus fragiles, en partenariat avec des organismes spécialisés.

B Mutualiser un ou des postes d'animateurs pour des jardins partagés adhérents

CREER DES JARDINS PARTAGES PARTICULIEREMENT
DANS UNE VISEE D'EGALITE TERRITORIALE

C Accompagner la création de jardins partagés en incluant de nouvelles dimensions comme l'approche permaculturelle

D Animer et former des groupes de jardiniers vers l'autonomie

E Former et accompagner des partenaires à l'accompagnement de projet sur la future Région

CONTRIBUER AU CHANGEMENT DES PRATIQUES

F Faire évoluer les pratiques éco-responsables et participer à des études sur la pollution dans les jardins (eau/sol/air)

CONTRIBUER AUX POLITIQUES TERRITORIALES DE SOUTIEN AUX JARDINS PARTAGES

G Se positionner en expert pour faire des études de besoins en jardins partagés liées aux opportunités des nouvelles collectivités (métropole, Région Rhône-Alpes/Auvergne)

H Mobiliser les grandes communautés de communes ou d'agglomération de la Région

Domaine 2 : le Cœur de réseau

Notre intention : Les jardins partagés deviennent visibles il faut maintenant les rendre lisibles pour qu'ils aient un impact sur le territoire

REPRESENTER LES JARDINS PARTAGES AUPRES DES PARTENAIRES

A Représenter politiquement le réseau auprès des politiques et dans les diverses manifestations.

B Être membre actif du réseau national : participer à l'organisation des séminaires de rencontres nationales, être force de proposition et faire remonter les expériences des jardins de Rhône-Alpes.

C Construire des partenariats d'actions pour un meilleur maillage du territoire (CPIE, Graine, Compostiers, GESRA, CRBA, ...)

ANIMER LES RESEAUX DE JARDINS PARTAGES

D Accompagner la création et la consolidation des réseaux locaux, et les connecter entre eux

E Rendre visibles et lisibles les jardins collectifs (familiaux, d'insertion et partagés) : Répertoire des jardins et se faire connaître auprès des jardins, Rendre les jardins acteurs dans le réseau.

F Inspirer et transmettre par un maillage de jardins ressources sur le territoire.

G Mobiliser la vie associative du réseau par la participation des jardins à des événements collectifs des territoires.

Domaine 3 : Centre de ressources et de formations

Notre intention : être garant du jardin comme un bien commun, un concept libre de droit non privatisable, transmettre des savoirs et permettre une prise de conscience de la graine à l'assiette. Professionnaliser les acteurs

DIFFUSER DES RESSOURCES

- A** Capitaliser sur les pratiques de conseil, d'accompagnement et d'animations et construire les ressources numériques nécessaires.
- B** Organiser des journées d'informations pour les jardins sur différents territoires avec une malle pédagogique partagée (méthodologie, mobilisation, valorisation des jardins), organiser des journées d'informations pour les élus et techniciens des villes.
- C** Veille documentaire sur les jardins partagés ailleurs qu'en Rhône-Alpes.

TRANSMETTRE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

- D** Faire un recueil des besoins de formations des jardins du réseau et organiser les formations : la médiation de conflits et la mobilisation des jardiniers, différents modes de gouvernance, échanges de compétences, ...
- E** Introduire l'approche permaculturelle dans nos formations.
- F** Animer et sous-traiter des formations.
- G** Étudier une stratégie de la formation au passe-jardins : Adapter nos formations au contexte de réforme de la formation professionnelle, introduire de la modularité dans les formations, Créer un CQP animateur de jardins partagés (Certificat de Qualification Professionnelle), retravailler la grille tarifaire des formations, introduire nos formations dans d'autres organismes (CNFPT, Graine, ...).

Domaine 4 : Stratégie de Communication

Notre intention : montrer, en utilisant les outils de communication collaboratifs que les jardins partagés sont des biens communs porteurs d'un rêve collectif

- A** Affirmer le passe-jardins comme pionnier : Promouvoir l'image et le logo le passe-jardins, être plus visible (médias, adhérents, élus).
- B** Développer un plan de communication collaboratif (site internet, identité visuelle, réseaux sociaux etc).
- C** Réfléchir à l'opportunité d'une signalétique commune pour les jardins partagés et/ou un label participatif délivré par les pairs.
- D** Suivre, évaluer et communiquer sur le projet associatif.

Domaine 5 : Gouvernance

Notre intention : développer des stratégies à l'interne (développer le CA et l'engagement associatif) et à l'externe (les priorités)

ADHERENTS

- A** Développer une politique des adhésions et créer une vie associative qui déclenche l'engagement et la prise de responsabilité.
- B** Réfléchir à ce qu'est -ce que c'est d'être bénévole au passe-jardins et définir les parcours militants au sein de l'association.
- C** Identifier les tâches pouvant être déléguées à des bénévoles.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- D** Définir une stratégie de renouvellement des dirigeants de l'association.
- E** Développer la concertation entre administrateurs en utilisant des outils collaboratifs au sein des commissions thématiques.
- F** Définir l'intérêt et le besoin d'avoir des relais locaux qui participent à la gouvernance globale de l'association. Mettre en place un groupe porte-parole référent auprès des politiques des différents territoires.

FONCTION EMPLOYEUR

- G** Veiller à la cohérence de la fonction employeur avec nos valeurs.
- H** Instaurer des temps de réflexion, de partage et de formation entre les salariés et le CA.
- I** Définir une politique de formation des salariés et du CA sur des thématiques émergentes.

GESTION ASSOCIATIVE

- J** Intégrer l'association à une maison métropolitaine des jardins partagés.
- K** Obtenir la reconnaissance d'intérêt général de l'association pour avoir des déductions fiscales pour les adhérents et rechercher des dons.

Domaine 6 : Recherche et Développement

Notre intention : Développer des actions pionnières en vue de renouveler les projets de l'association

NOUVELLES ACTIONS SUR LE FONCIER

- A** Développer l'offre foncière : Recensement croisé des terrains disponibles pour les futurs jardins en interne ou par un partenaire.
- B** Inciter à la création d'un fond d'investissement pour l'acquisition du foncier (Crowdfunding, Terres de liens,...)
- C** Fédérer et valoriser toutes actions collectives d'habitants s'impliquant dans l'amé-

lioration de leur cadre de vie par des actions jardinières sur l'espace public.

NOUER DES PARTENARIATS PRIVILEGES

- D Définir notre implication dans l'association le BOL (pôle agri/alim).
- E Créer un comité scientifique avec des acteurs du monde universitaire et de la recherche.
- F Expérimenter de nouvelles collaboration avec le secteur marchand et le secteur de la santé.

AGRICULTURE À BUT NON LUCRATIF, POUR TOUS LES TERRITOIRES (URBAIN, PÉRI-URBAIN ET RURAL)

- G Développer des modèles agricoles associatifs ou coopératifs dans le cadre de l'Économie Sociale et Solidaire.
- H S'engager dans le plan local lyonnais pour une alimentation durable et de qualité pour tous via par exemple une Recherche-action sur le thème jardins partagés et maraîchage permaculturel : dont l'enjeu est de faire reconnaître le jardin partagé comme un « bien commun nourricier ».
- I Veille technique sur les thématiques émergentes.

NOS MOYENS

Avec quoi, allons-nous réaliser notre ambition ?

Moyens humains : bénévoles ? salariés ? compétences de chacun ?

Début 2015 le passe-jardins a 71 adhérents structures, 49 adhérents jardiniers, dont 18 administrateurs. Sept salariés (représentant 5,3 ETP) travaillent pour l'association dans le cadre de la Convention collective des Acteurs du Lien Social et Familial (ALIS-FA) adoptée lors du précédent projet associatif en 2011. La répartition des ETP selon les emplois-repère est : Directeur (1 ETP), Comptable (1 ETP), Animateur (3,1 ETP), Conseiller technique (0,2 ETP).

Moyens immatériels : Type d'organisation, ... Leadership,

Nos statuts associatifs ont été rénovés en 2011 pour une meilleure gouvernance associative. Des mandats de 3 ans pour les membres du CA ont été instaurés (pour une plus grande pérennité). Les mandats des membres du bureau ont été limités à 6 ans pour favoriser le renouvellement. Une collégialité est mise en place avec une co-présidence bénévole (2 à 3 co-présidents), complétée par une co-direction salariée.

Moyens matériels :

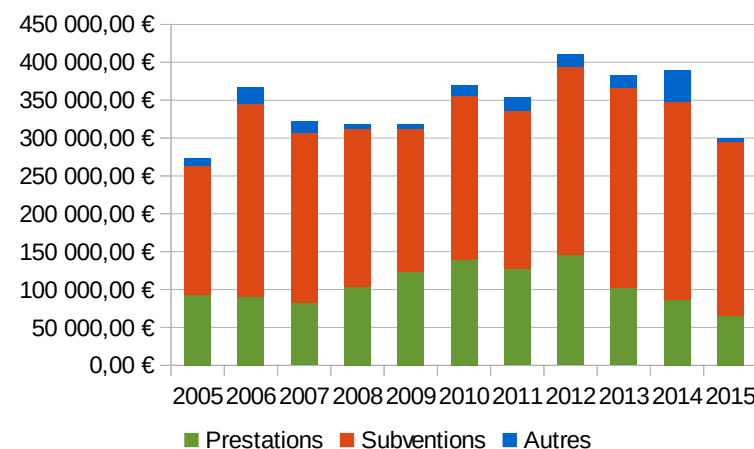
Nous sommes locataires d'un local professionnel situé à Lyon 8^{ème} jusqu'au 31/08/2020. D'une superficie de 110 m², nous y avons réalisé des travaux d'accessibilité aux personnes handicapées (2012), de pose d'une porte blindée (2014) et d'iso-

lation et de mise aux normes électriques (2015). Nous avons renouvelé notre réseau téléphonique (2012) et informatique (2014) avec une sauvegarde externalisée et une migration vers un système d'exploitation libre (Linux, Ubuntu, Libreoffice) en accord avec notre éthique.

Moyens financiers

Depuis 10 ans le budget de passe-jardins oscille entre 273 000€ et 410 000€ annuels. Le précédent projet associatif 2010-2014 a été financé en moyenne à 381 000€/ an. En ce début 2015, le commencement du nouveau projet associatif est marqué par une contraction budgétaire d'environ -80 000€ (concernant particulièrement l'

Produits d'exploitation du passe-jardins de 2005 à 2015



On constate:

- depuis 4 ans une baisse significative du volume de prestations (divisés par 2)
- la diminution programmée de certaines subventions publiques.

Dans ce contexte, les différentes actions envisagées dans ce projet associatif ne se réaliseront que si nous obtenons les financements adéquats.

De nouveaux partenaires financiers sont recherchés (mécènes, donateurs, Crow-funding, fondations,...) mais ne pourront compenser durablement la baisse des financements publics.

Nous souhaitons mettre l'accent ces prochaines années sur le domaine 6 : recherche et Développement ce qui induirait une ventilation différente des financements entre domaines avec une ligne budgétaire progressivement dédiée à ce nouveau domaine.



Le passe-jardins

131, rue Challemel Lacour, Lyon 8

04 78 00 22 59

contact@lepassejardins.fr

www.lepassejardins.fr

